

"Esclaves au paradis" déclenche un tollé en République dominicaine

Écrit par K. Gizolme - A. Lescot 05-06-2007

Gerardo habite Londres, Cristina Santo Domingo, Sergio Miami, Colette Port-au-Prince, Christopher Madrid. Ils ont tous reçu mail et photo annonçant *Esclaves au paradis* dans la capitale française. Arrivés dans le métro, ils retombent nez à nez avec la même photo de cet homme buste nu, fraîchement débarqué dans les bateyes ("rue cases nègres" de la République dominicaine) et qui ne sait pas encore qu'il sera corvéable à merci. Ce cliché annonce l'exposition de Céline Anaya Gautier, moteur de l'événement qui a déclenché un tollé général à Santo Domingo.

Plusieurs journaux dominicains (Listin diario, El Diario, Diario Dominicano, El Viajero Digital, Dominicanos Hoy...) dénoncent "une campagne de diffamation" jetant le "discrédit" sur le pays et son image touristique". Ce n'était pourtant pas le propos des organisateurs mais cela en sera peut-être la conséquence. De nombreux rapports d'organisations internationales, dont Amnesty International en 2007 (1), dénoncent les mauvais traitements envers la population haïtienne travaillant dans l'industrie sucrière mais aussi dans le café, la banane, ou encore dans la construction. Pourtant, "ayen pa chanjé, sé menm bagay" (rien ne change) soupirent les braceros dont certains travaillent et vivent depuis plus de 30 ans dans des conditions "infra-humaines" sans aucun statut légal puisque les autorités leur refusent, ainsi qu'à leur descendants, la citoyenneté dominicaine. (2)

Le souci est de réduire au maximum les coûts de production, et ici "c'est la main d'oeuvre que l'on pressurise", rappelle l'économiste haïtien Camille Chalmers, "le sort des travailleurs importe peu". Leur maigre salaire combiné aux 12 heures de travail quotidien, permettent d'engranger des bénéfices considérables. A l'ère du capitalisme agressif, seuls le marketing et l'image comptent. En particulier, l'image donnée aux contribuables américains dont le gouvernement verse des subventions à ces industriels, précise Amy Serrano, réalisatrice du documentaire "The Sugar Babies". Les Américains représentent aussi 28 % des quelques quatre millions de touristes qui se pressent sur l'île, suivis par les Canadiens ou les Français qui ne connaissent pas l'envers de la carte postale dominicaine. Ainsi les réactions se déclenchent en chaîne à Santo Domingo face à l'événement parisien. Dans les déclarations publiques, ceux qui soutiennent ce projet ne sont rien de moins que des "ennemis", des "traîtres de la patrie" et le ministre des affaires étrangères Carlos Morales Troncoso cherche à montrer qu'il sait "qui ils sont". Ce dernier, par ailleurs longtemps actionnaire des sucreries incriminées de la Central Romana, a souhaité que l'Organisation des Etats d'Amérique lors de son sommet début juin à Panama, condamne *Esclaves*

au paradis. La chambre des députés dominicaine l'avait précédé en portant plainte auprès de l'Ambassade de France à Santo Domingo le 17 mai dernier.

Mais que pourraient bien faire les autorités françaises face à une initiative de la société civile qui aura su mobiliser médias et partenaires ? Nous ne sommes plus en 1938 lorsque l'écrivain Jacques Roumain fut arrêté à Paris à la demande des autorités dominicaines pour avoir dénoncé dans un article les responsabilités et complicités des chefs d'Etats dominicains et haïtiens dans le massacre de 15 000 Haïtiens sur la zone frontalière en octobre 1937... (3) Nous sommes en 2007 et le 9 mai de cette année, le président Jacques Chirac, lors de son dernier conseil des ministres, rappelait encore que la France devait "se mobiliser contre cette [la traite d'êtres humains] infamie". Car entre Haïti et la République dominicaine, le trafic de travailleurs transportés clandestinement de jour ou de nuit est devenue une activité comme une autre et qui implique aussi bien les services de migration des deux pays, que des propriétaires de sucreries, des diplomates haïtiens et autres « facilitateurs » appelés d'un côté « passeurs » et de l'autre « buscones ». Tout cela sous l'oeil bienveillant des plus hautes autorités des deux pays.

En haut de la pyramide du profit, il y a d'abord les richissimes et puissantes familles propriétaires : les Vicini, Fanjul et Campoyo. Doublement richissimes car d'un côté elles exploitent une main d'oeuvre dépourvue de droits et bon marché et de l'autre leur production de sucre est subventionnée jusqu'à deux fois le cours mondial officiel. Gagnantes à tous les coups, ces familles ont de quoi apprécier des moments de détente bien mérités à Casa de Campo, complexe résidentiel et hôtelier ultra luxueux dont les Fanjul sont propriétaires. Parmi les personnalités qui s'y affichent, Shakira, pop star internationale, envisage de s'y marier prochainement. Quoi de plus normal, elle y possède, elle aussi, une maison. Mais le plus intéressant est que cette nouvelle venue dans le paysage humanitaire, a lancé il y a huit mois l'association Alas destinée à lutter contre la pauvreté des enfants en Amérique du sud alors qu'à quelques encablures de chez elle ce sont tout autant d'enfants haïtiens et dominico-haïtiens qui vivent dans de misérables bateys, ceux de la Central Romana, dont les propriétaires ne sont autres que les... Fanjul.

Ces trois riches familles que met en cause *Esclaves au paradis*, activent les réseaux politiques utiles à leurs affaires. Aux Etats-Unis, les campagnes des démocrates et des républicains sont financées par les Fanjul tandis que la nomination de l'actuel ambassadeur d'Haïti en République dominicaine, le Dr Fritz Cinéas, ancien duvaliériste notoire impliqué dans le trafic de travailleurs depuis Duvalier où il était "l'auteur principal et le facilitateur de la traite des braceros haïtiens" a été fortement appuyée par les lobbies conservateurs dominicains. Il nie aujourd'hui, dans Dominican Today, les difficultés que

vivent ses compatriotes en République dominicaine.

Du temps des tirans Duvalier (1957-1987) à aujourd'hui le sort des travailleurs haïtiens semble ne pas avoir beaucoup changé. La presse internationale régulièrement publie des articles, diffuse des reportages de journalistes de terrain.

De nombreux articles et reportages de presse internationale (Libération, le Monde, Vanity Fair, Alternatives économiques, Courrier international, Corriere della Sera, El Mundo, France 2, RFO, France Ô, Radio Canada, 20 minutes, Elle Magazine, Nova, La Croix, Match du Monde, le Pèlerin magazine, VSD, Marianne...), des articles de chercheurs et historiens, des documentaires (les plus récents ont été produits par France 2, ARTE et RFO mais aussi par des productions américaines indépendantes, des blogs d'opinion abordent à nouveau le sujet cette année.

Trois documentaires *The Price of Sugar* de Bill Haney, *The Sugar Babies* d'Amy Serrano et *Braceros* de Gérard Maximin, projetés au MK2 Parnasse à Paris, décrivent les pratiques d'entreprises sucrières nullement inquiétées. Pourtant la République dominicaine, soucieuse de son image auprès des instances internationales a ratifié de nombreux traités relatifs aux droits de l'homme sans jamais pour autant les respecter. Pierre (Pedro) Ruquoy et Christopher Hartley, deux pères catholiques ont vécu auprès des coupeurs de canne, les ont incités à refuser l'inacceptable. Premières grèves, premiers mouvements de retour volontaire vers Haïti. Les pères ont dérangé. Ils ont été priés de quitter le pays. Le premier en 2005. Le second suivra en 2006. Ils avaient pourtant pu résister aux agressives et humiliantes campagnes de diffamation, aux accusations de pédophilie diffusées dans les journaux, aux manifestations hostiles télécommandées par les entreprises sucrières et relayées par les médias. Le soutien que leurs églises leur avaient apporté jusqu'alors n'a pas pu y résister.

Malgré ces départs précipités et leur absence sur le terrain, les dénonciations se poursuivent. Parmi elles, un colloque international intitulé *Sang, sucre et sueur* était organisé le 16 mai à Paris pour une mise en question des rapports entre sucre et esclavage, remonter dans l'histoire, jusqu'à l'époque coloniale et tenter d'analyser la persistance de schémas esclavagistes en ce début de 21ème siècle. Car si les chaînes en fer n'enserrant plus les pieds des travailleurs et le fouet ne claque plus, d'autres formes d'entraves font de ces hommes et femmes les victimes d'un esclavage qui ne dit pas son nom. Bloqués dans les plantations sans ressources pour payer un éventuel retour en Haïti, faute de papiers pour pouvoir circuler dans le pays, faute de certificat de naissance pour les enfants qui ne peuvent ainsi accéder au système éducatif ou de soins, ces coupeurs de canne sont enchaînés à la spirale infernale de l'endettement, devant emprunter toujours plus pour ne

pas vivre mais juste survivre et soutenir tel voisin usé par plus de 30 ans de coupe de canne ou tel autre mutilé par un accident du travail, évidemment non indemnisé. D'autres faits rappellent de façon marquante l'esclavage du XVIIIème siècle. La peur est une arme pour empêcher toute rébellion, le "capataz", dont le sort n'est pas toujours plus enviable, surveille "ses" braceros quotidiennement du haut de son cheval ou de sa mobillote, souvent une arme à la main. Ce sont ces litres de sueur qui servent les intérêts de grandes firmes privées dont les propriétaires vivent à West Palm Beach, haut lieu de la bourgeoisie américaine en Floride. Au XVIIIème siècle, la sueur et le sang faisaient aussi la richesse des colons. La situation des coupeurs de canne en République dominicaine est le premier cas des formes actuelles de l'esclavage cité parmi dix-sept autres dans l'Atlas des Esclavages paru en 2006 aux Editions Autrement (Paris).

Des Dominicains résidant à Paris, d'autres ayant fait spécialement le déplacement de République dominicaine sont venus "défendre" leur pays qu'ils pensent être victime de "calomnie" et objectent dans la salle de cinéma que "les Dominicains vivent également dans la pauvreté". A la différence que "les Dominicains sont au chômage et que ces coupeurs de canne travaillent près de 12 heures par jour, pour un salaire de misère, la faim au ventre" précise Amy Serrano, la réalisatrice de *The Sugar Babies*. Les organisateurs de *Esclaves au paradis* ont reçu des lettres du cabinet d'avocats Patton Boggs les informant des poursuites judiciaires qui seraient engagées à l'encontre des producteurs de *The Price of Sugar* en cas de projection du film. Le directeur des cinémas MK2 a lui même reçu un appel d'un avocat français téléguidé par le gouvernement de Leonel Fernandez le mettant en garde et signant un communiqué dénonçant des "informations erronées".

Pourtant, la situation est peut-être bien pire que celle montrée. En mai 2005, des incidents à Hatillo Palma et ailleurs en République Dominicaine ont dégénéré en lynchages et autres chasses à l'homme, et se sont terminés par des rapatriements massifs d'individus grièvement blessés. Le sang haïtien a coulé encore en 2006 et, selon Guy Alexandre, ancien ambassadeur d'Haïti à Santo Domingo, "aucune responsabilité n'a été jusqu'ici identifiée, ni aucun jugement prononcé, ni aucune sanction administrée.(...) Le contexte est bel et bien celui d'une crise, la plus grave, depuis 1937."

Mais au fond, une forme de légitimité transparaît dans ces abus et qui pourrait permettre de mieux comprendre l'immobilisme de la société dominicaine face à une violation des droits humains caractérisée. Cette légitimité se traduit notamment par la justification historique d'un anti-haïtianisme viscéral alimenté notamment à travers les médias, en particulier l'émission Télé micro sur canal 5 où une animatrice Consuello Despradel vitupère en direct des insultes à l'encontre des Haïtiens. Cette idéologie développée à partir de 1937 par le président Trujillo, sert alors de pierre

angulaire au massacre - non reconnu jusqu'à présent comme génocide- d'au moins 15 000 Haïtiens ou personnes d'origine haïtienne et de Dominicains pris pour des Haïtiens, et a depuis fait son chemin dans les milieux nationalistes qui s'en prévalent jusqu'à nos jours. Quand à l'immobilisme du côté d'Haïti on peut rappeler la chaîne des responsabilités qui s'étend du simple rabatteur à certains membres de la représentation diplomatique haïtienne. Chacun aura profité durant des années de la manne financière que représente un tel trafic d'êtres humains.

Depuis deux ans environ, les dénonciations opérées tout azimuth auraient permis quelques améliorations, il n'empêche que Noemí Mendez, avocate dominicaine qui a fait de l'accès à la citoyenneté un combat de long haleine, connaît actuellement de fortes pressions.

Malgré ces situations dramatiques, jamais cette question migratoire épineuse n'est abordée lors des rencontres entre les chefs de gouvernements haïtiens et dominicains, malgré les quatre rencontres René Préval-Léonel Fernandez mentionnées par Colette Lespinasse du GARR (4). Et les braceros le savent et soupirent avec colère et résignation "nou pa gen pwésidan pou èdè nou". (5) Le seul président à avoir osé parler du sang des Haïtiens "qui sert à faire du sucre dominicain" fut Jean-Bertrand Aristide en 1991. La réaction fut immédiate. Dans les semaines qui suivirent, entre 30 000 et 50 000 Haïtiens, selon Christophe Wargny (6) furent expulsés vers Haïti. Parmi eux, une majorité de travailleurs usés, de mutilés, d'enfants inaptes à couper la canne permettant ainsi de renouveler d'un seul coup la main d'oeuvre dont ne peut se passer la République dominicaine.

L'événement *Esclaves au paradis* s'est entouré de partenaires insensibles aux intimidations. Parmi eux la Ville de Paris, Amnesty international, Libération, la chaîne de cinémas MK2 dont on connaît l'engagement pour des sujets sensibles. *Esclaves au paradis* s'inscrit donc dans la continuité des actions des "nouveaux abolitionnistes des temps modernes", dans le sillage de l'ouvrage de Maurice Lemoine sur la République dominicaine : "Sucre Amer, esclaves aujourd'hui dans les Caraïbes" (1981) (7), ou encore le film québécois de Michel Régnier "Sucre noir" (1987) et plus récemment "Sur les traces des braceros", une enquête illustrée réalisée par le GARR et la plateforme haitiano-dominicaine (2003).

Esclaves au paradis a accueilli plus de deux mille visiteurs autour des projections de film, du colloque, de l'exposition et devrait rassembler plus de monde encore au cours des tournées nationales et internationales à venir organisées notamment avec Amnesty International.

Tant que de vrais changements n'auront pas été apportés, *Esclaves au paradis*, identifié désormais par cet homme au buste nu, continuera à circuler

à travers expositions, tables rondes, conférences et projections de films dans les grandes villes européennes et américaines pour dénoncer non seulement la situation des travailleurs haïtiens mais aussi la discrimination dont eux et leur familles sont les victimes.

Si l'industrie sucrière n'avait jusqu'à maintenant pas engagé une réforme de fond de son système d'exploitation de la main d'oeuvre, la crainte de voir s'échapper les marchés juteux que représentent l'avènement des bio-carburants avec la transformation de la canne en éthanol ainsi que le tourisme en plein essor, obligent désormais les grands propriétaires à se réorganiser. Avocats et cabinets de communication sont déjà sur le pied de guerre. Des sommes importantes sont investies dans les stratégies de défense mais pas dans une amélioration des conditions de vie des travailleurs, regrette le Père Hartley. Pourtant les milliers d'Haïtiens présents sur le territoire dominicain contribuent sans aucun doute à l'émergence de l'économie dominicaine, citée en exemple dans toute l'Amérique latine et la Caraïbe. Mais à quel prix ?

Karole Gizolme et Anne Lescot.

Esclaves au paradis - Exposition de photos du 15 mai au 16 juin 2007 à l'Usine Spring Court - 5, passage Piver 75011 Paris. Tous les jours 10h-20h sauf dimanche. Nocturne le jeudi jusqu'à 22h.

Autre documentaire : *l'Empire du sucre* (Big Sugar) de Brian Mc Kenna.

1. Précédé par ceux du PNUD, de Human Rights Watch ou encore de Christian Aid, du **Catholic Institute for International Relations (CICR)/IPSOS** et du **US Department for Human Rights**
2. En l'absence de données officielles fiables, on estime qu'entre 500 000 et 1 million d'Haïtiens vivent actuellement en République Dominicaine - Rapport Amnesty International 2007.
3. Mi-avril. À la demande du Quai d'Orsay, sur plainte de la légation de la République dominicaine, Jacques Roumain et Pierre Saint-Dizier, gérant de la revue Regards, sont arrêtés et inculpés d'outrages à un chef d'état étranger. Était mis en cause l'article de Roumain «La Tragédie haïtienne», paru dans le numéro du 18 novembre 1937 de la revue (c'est-à-dire cinq mois plus tôt), qui accuse de génocide le dictateur dominicain et de complicité le président Sténio Vincent. C'est la première fois qu'un journal français est poursuivi pour « outrage à chef d'état étranger » (Extrait de la biographie de J.

Roumain par L F Hoffmann mis en ligne sur le site Ile en Ile).

4. Rapatriés et Réfugiés (GARR) est une plate-forme d'associations et d'organisations non gouvernementales travaillant sur la problématique de la migration. Tout en n'excluant pas les autres pôles de migration, le GARR concentre ses efforts sur la République Dominicaine où vivent de nombreux immigrants haïtiens et leurs descendants dans des situations déplorables - www.garr-haiti.org

5. Ecouter en ligne deux témoignages de braceros en janvier 2006 sur Gens de la Caraïbe : **version courte** (mp3 - 510 Ko) - **version longue** (mp3 - 640 Ko)

6. Collaborateur au Monde Diplomatique, ancien conseiller de Jean-Bertrand Aristide de 1993 à 1996 et auteur de "Haïti n'existe pas, 1804-2004 : deux cents ans de solitude", éditions Autrement 2004.

7. Un des premiers récits accompagné de photos fut celui de Maurice Lemoine "Sucre amer : esclavages dans les Caraïbes". Publié en 1981, il résumait trois mois d'enquête sur les accords passés entre le gouvernement duvaliériste et les autorités dominicaines pour acheminer dans des conditions humiliantes (menottes, fouets...) des milliers de travailleurs haïtiens à qui on faisait miroiter un salaire de 15 dollars par jour... Cet ouvrage est aujourd'hui épuisé et est consultable dans les bibliothèques municipales de Paris et celle de Fort-de-France. Celui de la Bibliothèque Nationale François Mitterrand et celui de la bibliothèque Schoelcher ont été tant parcouru qu'ils sont classés dans la catégorie "fatigué".